

Nouveau référentiel de formation infirmière 2026

Une formation professionnalisante sur 3 ans

La formation infirmière s'organise sur **3 années de formation**, réparties en **6 semestres**, pour un total de **180 ECTS**.

Un volume horaire de formation de 4 620 heures

- **1 890 heures** d'enseignement et d'encadrement pédagogique
- **420 heures** de travail personnel et d'appropriation des connaissances en autonomie
- **2 310 heures** d'enseignement clinique en stage

Soit un total de **4 620 heures de formation sur 3 ans**.

L'enseignement théorique

La formation théorique et pratique s'articule autour de **5 grands domaines d'enseignement**, permettant de développer progressivement les connaissances, le raisonnement professionnel et les compétences infirmières.

Domaine A — Sciences infirmières et raisonnement clinique

Développer les connaissances en sciences infirmières et acquérir les méthodes nécessaires au raisonnement clinique et à la prise de décision professionnelle.

Domaine B — Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques

Maîtriser les pratiques de soins infirmiers, développer une culture de la qualité et de la sécurité des soins et participer à la gestion des risques.

Domaine C — Prévention et promotion de la santé

Comprendre les enjeux de prévention, d'éducation et de promotion de la santé afin d'accompagner les personnes et les populations dans leurs parcours de santé.

Domaine D — Communication, travail en équipe et leadership

Développer les compétences relationnelles, la communication professionnelle, le travail en équipe et les capacités de coordination et de leadership.

Domaine E — Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

Acquérir les bases de la démarche scientifique, développer l'esprit critique et s'initier à la recherche et à l'utilisation des données probantes.

Des enseignements complémentaires

La formation comprend également :

- **La formation aux gestes et aux premiers secours**
- **Le numérique en santé**, afin de développer les compétences nécessaires à l'utilisation des outils numériques dans les pratiques professionnelles.

L'enseignement clinique : les stages

L'enseignement clinique constitue une part essentielle de la formation. Il permet à l'étudiant de mettre en pratique les connaissances acquises et de développer progressivement son autonomie professionnelle.

66 semaines de stage sur les 3 années

La formation comprend :

- **12 semaines en 1^{re} année**
- **26 semaines en 2^e année**
- **28 semaines en 3^e année**

Au cours de ces stages, l'étudiant doit progressivement acquérir et **valider les 13 compétences professionnelles** nécessaires à l'exercice infirmier.

4 typologies de stages

Le parcours de formation permet à l'étudiant de découvrir différentes situations de soins et différents publics.

Typologie 1 — Prise en soins d'une personne en phase aiguë

Découvrir et prendre en charge des patients présentant une situation de santé aiguë nécessitant des soins adaptés et une surveillance rapprochée.

Typologie 2 — Prise en soins d'une personne stabilisée

Accompagner des personnes dont l'état de santé est stabilisé, dans une démarche de soins, de surveillance et de maintien de leur autonomie.

Typologie 3 — Maintien ou amélioration de l'état de santé

Accompagner la personne dans des actions visant à maintenir, préserver ou améliorer son état de santé, notamment à travers la prévention et l'éducation à la santé.

Typologie 4 — Accompagnement d'une personne en situation de vulnérabilité

Prendre en soins et accompagner des personnes confrontées à une situation de vulnérabilité, notamment en lien avec :

- la dépendance ;
- le handicap ;
- la précarité ou l'exclusion sociale ;
- la perte d'autonomie.

Des expériences cliniques obligatoires

Afin de garantir une diversité des expériences professionnelles, certains terrains de stage sont obligatoires au cours de la formation :

- 5 semaines en psychiatrie
- 5 semaines en santé de l'enfant

Ces expériences permettent à chaque étudiant de développer des compétences adaptées à des publics, des situations de soins et des environnements professionnels variés.

En résumé

3 ans • 6 semestres • 180 ECTS • 4 620 heures de formation

La formation infirmière associe **enseignements théoriques, apprentissages pratiques et expériences cliniques**, avec une progression vers l'autonomie et la professionnalisation.

Elle vise à former des professionnels capables de **raisonner, soigner, accompagner, communiquer, travailler en équipe et s'inscrire dans une démarche de qualité, de prévention et d'amélioration des pratiques**.